

01 ESSENTIEL

AVRIL 2026 N° 29

Résultats économiques des exploitations en 2023

Une chute importante des résultats économiques des exploitations en 2023

En 2023, dans un contexte de baisse des prix marquée pour de nombreuses productions végétales et de charges qui restent orientées à la hausse, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exploitations agricoles – toutes orientations de production confondues, recule de 23 % par rapport au niveau historique atteint en 2022 après deux années consécutives de forte hausse. Les stocks mondiaux des céréales et oléoprotéagineux sont élevés suite à une moisson excellente aux Etats-Unis, Russie, Australie et Brésil. Les charges restent orientées à la hausse. Dans ces conditions, l'excédent brut d'exploitation et le solde disponible par équivalent temps plein non salarié reculent nettement en 2023 après deux années de forte hausse également. Le recul des résultats économiques en 2023 concerne la quasi-totalité des filières. Il est cependant moins marqué dans les filières bovines grâce aux bons prix du lait et de la viande.

En 2023, le recul des résultats économiques est observé dans toutes les régions de France. Les régions qui accusent le plus gros repli sont celles qui avaient un excédent brut d'exploitation par équivalent temps plein non salarié le plus élevé en 2022.

En Normandie, l'EBE/ETP non salarié diminue de 23% entre 2022 et 2023. Il atteint en moyenne 76 822 €/ETP non salarié, ce qui reste équivalent au niveau de 2021 mais néanmoins plus élevé que le niveau de 2020 à 54 000€. Rappelons que l'EBE par ETP non salarié de 2022 était le plus fort connu depuis 10 ans. La diminution est particulièrement forte pour les exploitations spécialisées en COP

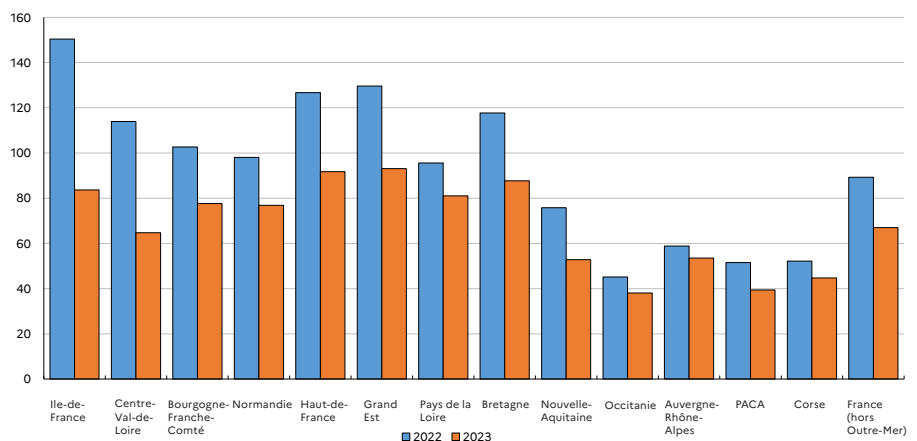
- otex 1500 = -66%,
- autres GC otex 1600 = -19%,
- Grandes cultures otex 1516 = -31%.

En résumé 2023 est presque l'antithèse de 2022.

La baisse moyenne de l'EBE/ETP non salarié de 23 % cache une très forte disparité selon les orientations technico-économiques des exploitations (OTEX). En effet, les exploitations spécialisées en bovins viande, pour lesquelles la baisse ne se fait quasiment pas ressentir (-0,3%), ont un EBE moyen modeste (équivalent à 1,8 SMIC Brut avant paiement des annuités d'emprunts).

Les exploitations spécialisées en céréales et oléo protéagineux connaissent un revers de situation.

EBE / ETP non salarié (milliers d'euros 2023)



Source : Agreste – Rica, champ complet

Résultats normands par spécialisation en 2023

spécialisation	Nombre d'exploitations	EBE (milliers d'€)	EBE/ETP non salarié		RCAI/ETP non salarié	
			milliers d'€	évol. 23/22 (%)	milliers d'€	évol. 23/22 (%)
Céréales et oléoprotéagineux (COP)	2243	32,9	27,9	-65,8	1,7	-91,0
Autres grandes cultures	2840	170,7	114,5	-18,9	78,1	-22,6
Bovins lait	4824	138,1	83,7	-15,6	39,5	-27,1
Bovins viande	1929	39,5	32,4	-0,3	16,9	1,4
Bovins mixte	847	163,9	93,1	-26,3	50,5	-41,3
Polyculture, polyélevage	2507	117,8	79,2	-37,0	37,0	-55,1
Ensemble des exploitations	17667	112,3	76,8	-23,0	40,4	-34,9

Source : Agreste - RICA, résultats 2023 et 2024

Champ : France métropolitaine

Note de lecture : les résultats 2024 sont des moyennes par exploitation, calculées sur échantillon 2024 complet. Les évolutions sont calculées sur des échantillons d'exploitations 23-24 constants (Méthodologie)

2021 et 2022 étaient leurs meilleures années depuis plus de 10 ans et en 2023 leur EBE/ETP non salarié chute de presque deux tiers, leur EBE moyen se place en dessous de celui des spécialisés viande.

La chute d'EBE/ETP non salarié est une conséquence conjointe de la baisse de production de l'exercice et d'une augmentation des charges. Il n'y a que l'OTEX Bovins viande qui échappe à cette observation avec une augmentation de la production de l'exercice de plus de 5%.

Repli de la production

• rendements des principales cultures en Normandie (q/ha)

La moisson 2023 en Normandie (et en France) a été pénalisée par un cumul de facteurs climatiques défavorables : sécheresse persistante (automne 2022 – printemps 2023), gel tardif (mars-avril 2023) et canicule précoce (juin-juillet 2023).

Les rendements des principales cultures sont en baisse par rapport à 2022. Les cultures qui accusent le plus le coup sont le colza (mais avec un rendement proche de la moyenne 10 ans) et surtout le lin textile. Seule la pomme de terre de consommation semble avoir bénéficié des conditions climatiques particulières de 2023. Il n'y a pas eu d'évolution notable dans les assolements des exploitations du RICA. La baisse de rendement est donc synonyme de baisse de production en volume.

• prix des céréales

En 2023, l'abondance à l'échelle mondiale des disponibilités et la compétitivité des grains russes ont un impact considérable sur les cours mondiaux des céréales, entraînant des diminutions très fortes des prix pour les volumes commercialisés : baisse de 20,5% pour le blé tendre, 30,6% pour le colza et 24,1% pour l'orge d'hiver et l'escourgeon.

• prix du lait et de la viande bovine

Le prix du lait qui avait connu une hausse substantielle en 2022 (+ 21%) accuse une petite baisse de 1,95% et s'établit à 471,45€/1000 l.

Production et charges d'approvisionnement selon la spécialisation en Normandie en 2023

spécialisation	production de l'exercice (milliers d'€)	Evol 23/22 (%)	charges d'approvisionnement (milliers d'€)	Evol 23/22 (%)
Céréales et oléoprotéagineux (COP)	181,6	- 22,1	92,3	19,4
Autres grandes cultures	445,3	- 2,9	156,8	7,6
Bovins lait	418,1	- 2,2	165,1	7,8
Bovins viande	85,4	5,3	30,4	4,9
Bovins mixte	476,4	- 8,7	209,2	1,8
Polyculture, polyélevage	388,4	- 10,1	169,8	9,7
Ensemble des exploitations	343,4	- 6,0	141,6	4,8

Source : Agreste - RICA, résultats 2023 et 2024

Note de lecture : les résultats 2024 sont des moyennes par exploitation, calculées sur échantillon 2024 complet. Les évolutions sont calculées sur des échantillons d'exploitations 23-24 constants (Méthodologie)

Rendements des principales cultures en Normandie

en q/ha	2022	2023	Evol 23/22 (%)	moyenne 10 ans
Blé	88	84	- 4,3 %	81
Orge d'hiver	80	84	5,5 %	75
Colza	42	35	- 17,0 %	36
Betteraves	875	857	- 2,1 %	888
Lin textile	55	43	- 20,7 %	64
Pomme de terre consommation	351	406	15,7 %	394

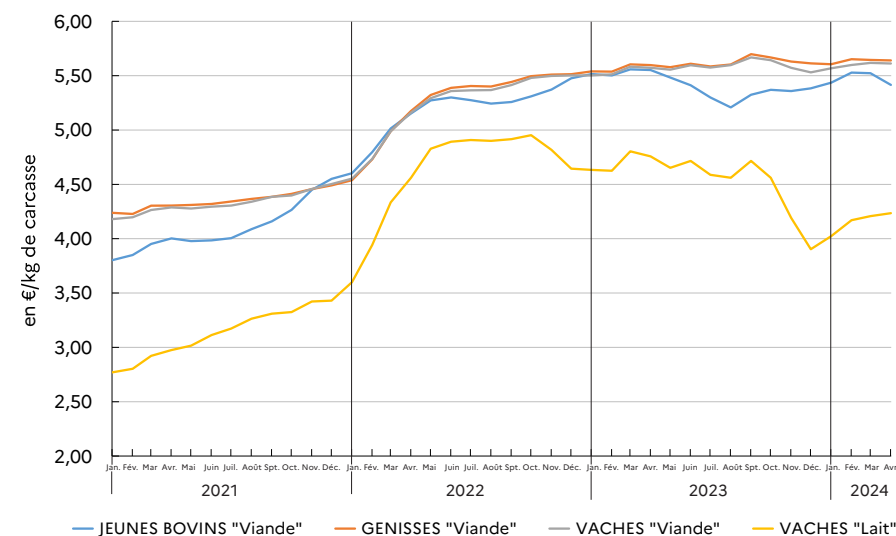
Source : Agreste - RICA, résultats 2023 et 2024

Note de lecture : les résultats 2024 sont des moyennes par exploitation, calculées sur échantillon 2024 complet. Les évolutions sont calculées sur des échantillons d'exploitations 23-24 constants (Méthodologie)

La conjoncture viande bovine est toujours très bonne avec des prix qui continuent à augmenter : les races spécialisées gagnent en moyenne plus de 0,3€/kg de carcasse (0,24€/kg pour les jeunes bovins et 0,35€/kg pour les génisses et vaches à viande).

La cotation viande des vaches laitières entre 2022 et 2023 se fait un peu chahuter mais reste cependant à un bon niveau au regard de la conjoncture avant 2021.

Cotation viande selon la catégorie bovine



Source : France AgriMer – cotations grand Ouest

Augmentation des charges

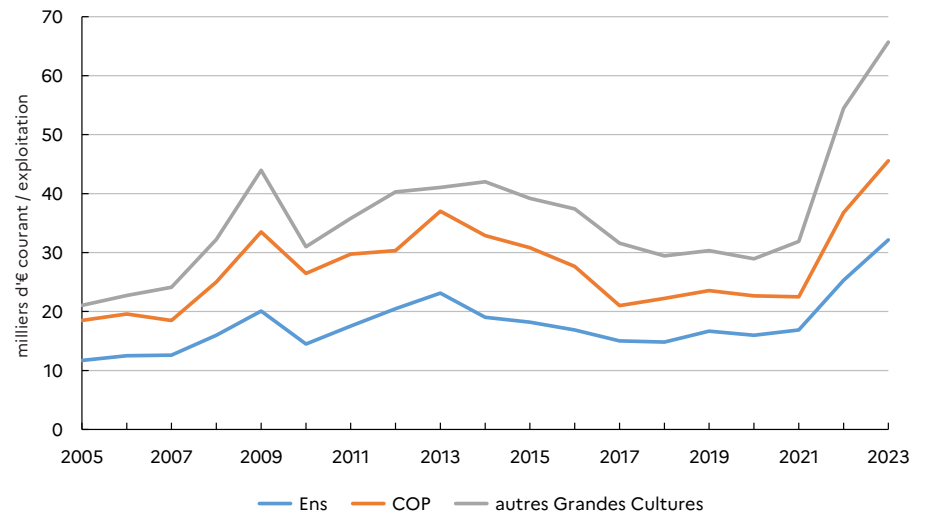
Les charges d'exploitations en Normandie connaissent une hausse de 24 000€ entre 2022 et 2023 toutes orientations confondues. Elles dépassent de 58 000€ les charges d'exploitation toutes orientations confondues en Métropole. Lorsqu'on compare les exploitations présentes dans le RICA millésime 2022 et 2023, cette hausse des charges d'exploitations est de presque 8% en euros courant. Si on regarde par spécialisation cette évolution va du simple au double : les bovins viandes sont les moins impactés avec une hausse tout de même de 7,2% et les céréaliers 14,7%. Les systèmes polycultures-polyélevages voient leurs charges d'exploitations augmenter de 12,5% et les bovins laitiers de 9,3%.

Les engrais qui avaient connu une hausse historique en 2022 restent à un niveau élevé en 2023. Cela impacte davantage et logiquement les exploitations céréalières et d'autres grandes cultures que les exploitations avec élevage.

Pour l'ensemble des exploitations du RICA normand, la charge des engrais passe le cap des 30 000€ en moyenne par exploitation. Pour les exploitations céréalières la charge moyenne dépasse les 45 000€ (soit 256€/ha) et pour les autres grandes cultures 65 000€ (soit 303€/ha). Par rapport à l'ensemble des approvisionnements de l'exploitation, les engrais représentent 49,3% de la facture chez les céréaliers et 42% pour les autres grandes cultures. Attention toutefois, si le poids des engrais paraît moins grand en proportion chez ces deuxièmes c'est bien parce que le poste semences et plants est plus conséquent (pomme de terre, lin entre autre). Au final le cumul engrais et semences plants avoisine les 60% de la facture approvisionnement chez ces deux spécialisations.

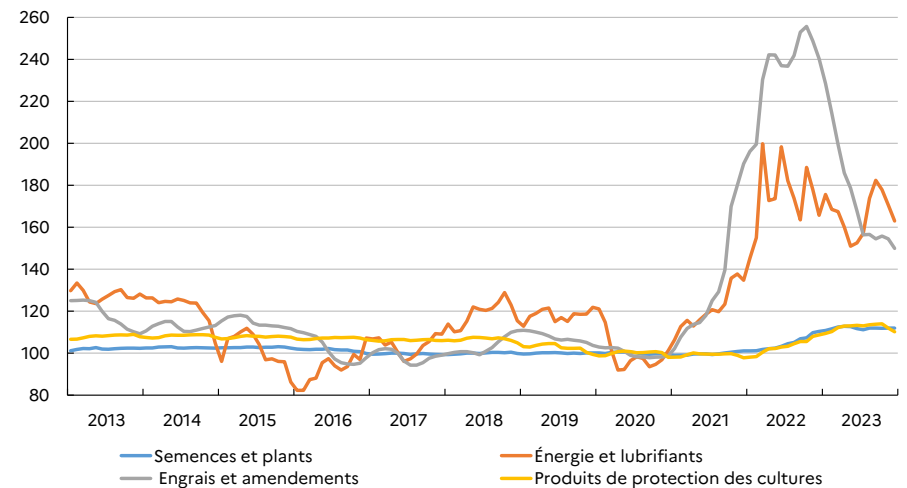
Le poste énergie stockée (essentiellement carburants et lubrifiants) voit une baisse de 9% toutes orientations confondues avec un moindre impact (-5%) chez les éleveurs laitiers, contre respectivement -18% pour les céréaliers et -24% pour les autres

Charges engrais et amendements



Source : Agreste – RICA, résultats à champ complet

Évolution IPAMPA en base 2020 - Approvisionnements grandes cultures



Source : INSEE

grandes cultures.

Le dernier poste constitutif des charges d'approvisionnement qui pèse dans la comptabilité est le poste d'achat de concentrés. Ce poste représente en moyenne 77 000€ dans l'échantillon RICA des éleveurs laitiers Normands, 97 000€ chez les éleveurs bovins mixte, 55 000€ pour les polyculteurs polyéleveurs et 7 500€ pour les éleveurs allaitants. Cette charge est en légère baisse (-2%) chez les éleveurs. Le cours du tourteau de soja qui avait connu un pic en 2022 a baissé de 120€/t entre janvier et juillet 2023.

L'indice des prix d'achats des moyens agricoles (IPAMPA) voit une

forte baisse pour le poste engrais en 2023. Cela paraît contradictoire avec les données comptables collectées en Normandie, mais si on analyse de plus près, les engrais sont épanchés au printemps et donc pour la plupart du temps, achetés dans le courant de l'hiver (au moment où l'indice est le plus élevé). En fait c'est un décalage logique entre un indice conjoncturel et les dates d'exercices comptables (la majorité des données collectées sont des dossiers en clôture décembre ou mars n+1). La baisse des prix des engrais courant 2023 devrait se retrouver sur les exercices comptables 2024.

Les charges financières sont en hausse sur l'exercice 2023 : toutes orientations confondues, elles augmentent de 5,7% (avec une dispersion allant de 3,4% à 8,3% selon les spécialités). Les charges financières court terme augmentent de 1,3% toutes orientations confondues avec une dispersion allant de 0,4% à 2,7%. Les frais financiers court terme représentent en moyenne 20000€ sur l'ensemble de l'échantillon RICA Normand.

Une dépendance aux aides accrues

La dépendance aux aides est abordée de deux manières : la première en calculant un ratio Aides/EBE qui permet de quantifier l'importance des aides dans l'élaboration de l'EBE, et la deuxième en calculant un EBE non aidé (EBE-Aides) et en regardant la fréquence de la négativité de ce critère.

Si dans l'ensemble un peu plus du tiers de l'EBE provient des aides, une hétérogénéité forte se cache derrière ce ratio. Les exploitations les plus dépendantes sont celles spécialisées en bovins viandes (comme depuis plusieurs années déjà), mais aussi celles spécialisées en céréales et oléoprotéagineux, particularité de 2023. Ces dernières, avec une dépendance de plus de 100% sont donc dans une situation très délicate : s'il n'y avait pas d'aides, il n'y aurait pas d'EBE et donc pas de capacité à rembourser les emprunts, ni disponibilités pour l'exploitant et encore moins de capacité d'autofinancement. Les moins dépendantes sont celles spécialisées en autres grandes cultures.

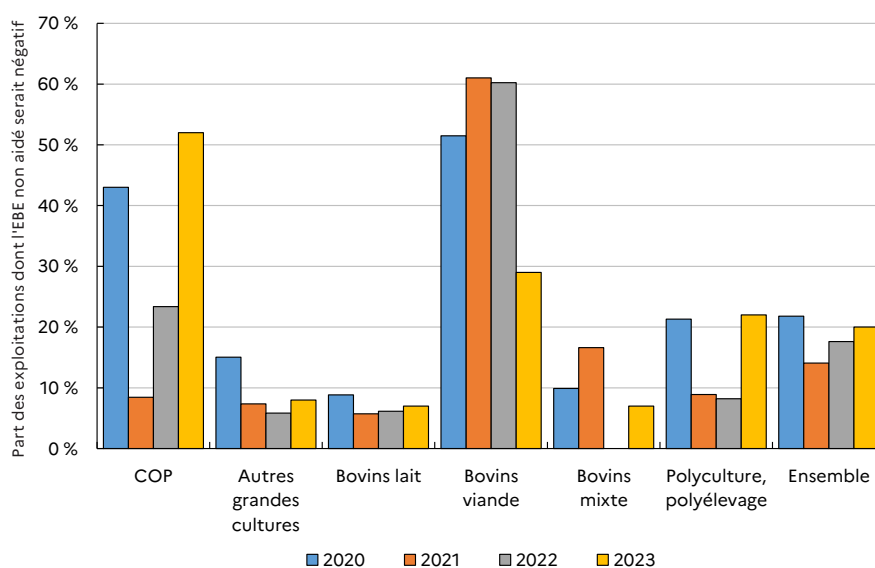
Plus de la moitié des exploitations en OTEX céréales et protéagineux auraient un EBE négatif si elles ne percevaient pas d'aides. Le contraste est fort par rapport aux deux moissons précédentes mais presque comparable à 2020 qui était une mauvaise année. Si la dépendance aux aides est forte pour les exploitations en bovins viandes, on remarque cependant une belle diminution (division par 2) de la part des exploitations qui auraient un EBE non aidé négatif. En bovins lait la situation est plutôt stable et la part

Aides/EBE en Normandie en 2023

Spécialisation	Aides/EBE
Céréales et oléoprotéagineux (COP)	104,9 %
Autres grandes cultures	19,8 %
Bovins lait	32,5 %
Bovins viande	86,1 %
Bovins mixte	36,4 %
Polyculture, polyélevage	36,0 %
Ensemble des exploitations	34,2 %

Source : Agreste - RICA

Dépendance aux aides des exploitations normandes



Source : Agreste - RICA

des exploitations qui auraient un EBE non aidé négatif est de 7%.

En toute logique, le disponible chute

Le disponible est l'argent qui reste de l'EBE une fois les annuités bancaires et les cotisations

sociales de l'exploitant payées. Ce disponible sert à l'exploitant à prélever pour ses besoins privés et aussi à renforcer la solidité financière de l'exploitation. Si on regarde le disponible / ETP non salarié, voici ce que l'on observe :

Revenu disponible/ETP non salarié en Normandie en 2023

Spécialisation	Disponible / ETP non salarié en k€	Evol 23/22 (%)
Céréales et oléoprotéagineux (COP)	- 6,34 soit -0,38 SMIC	- 113
Autres grandes cultures	46,44 soit 2,8 SMIC	- 37
Bovins lait	21,15, soit 1,2 SMIC	- 43
Bovins viande	10,08 soit 0,6 SMIC	- 7
Bovins mixte	44,19 soit 2,7 SMIC	- 35
Polyculture, polyélevage	24,11 soit 1,5 SMIC	- 62
Ensemble des exploitations	30,11 soit 1,8 SMIC	- 38

Source : Agreste - RICA

Le disponible par équivalent temps plein non salarié recule nettement en 2023 pour s'établir à 30 110€, soit une baisse de 38 % par rapport à 2022, après deux années de forte hausse également (+ 112,5 % en 2021, + 46,5 % en 2022).

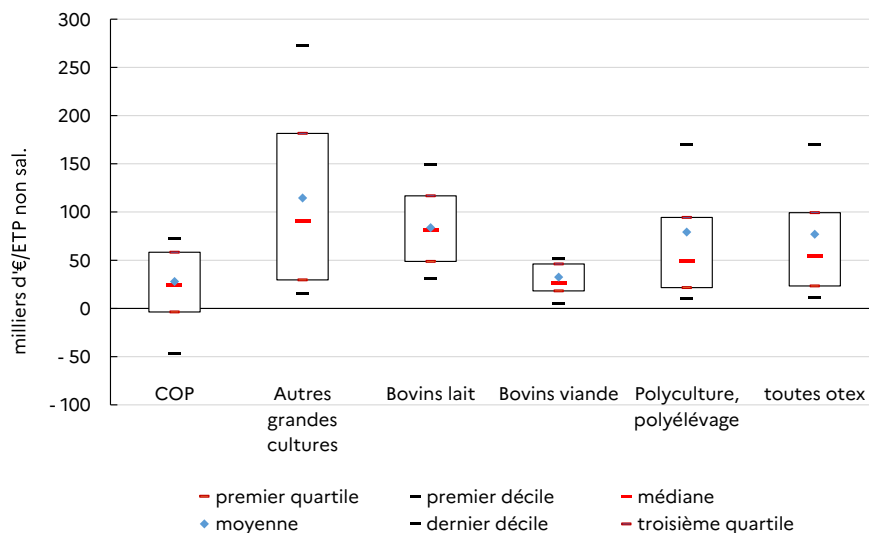
On retrouve la tendance déjà observée pour l'EBE et donc des conclusions similaires : pour les exploitations spécialisées en production végétales, plus la part des céréales est importante, plus le disponible chute. Pour celles spécialisées en céréales et oléoprotéagineux, le disponible est négatif. Il est également pénalisé par une augmentation des charges sociales de l'exploitant (+ 7,3 % toutes OTEX confondues) consécutives aux bonnes moissons 2021 et 2022.

Conséquences bilanciellés :

Le recours à l'emprunt court terme est en hausse de presque 7 % toutes spécialisations confondues. Il est quasiment stable pour les spécialisés « autres grandes cultures » et augmente de 28 % chez les céréaliers classiques. En bovins lait la hausse est modérée (+ 3,7 %) et plus forte chez les bovins viandes (+ 17 %).

La trésorerie est également plus ou moins sollicitée selon les OTEX. Toutes orientations confondues, elle baisse de 5,3 %. Cela cache une forte hétérogénéité de situations : les bovins lait voient une belle amélioration de 21,7 %, les bovins viandes une légère amélioration de 3 % et les céréaliers classiques une chute importante de 35 %. Pour

Dispersion de l'EBE / ETP non salarié selon la spécialisation en Normandie en 2023



Source : Agreste - RICA 2023

les exploitations spécialisées en autres grandes cultures, la trésorerie baisse tout de même de 18 %. Les augmentations de charges en 2023 sont donc davantage financées par la trésorerie que par le crédit court terme.

Une dispersion des résultats accentuée

La moitié des exploitations normandes a un EBE/ETP non salarié supérieur à 54 410 € (soit près de 20 000 € de moins que 2022). Pour un quart d'entre elles, il ne dépasse pas 23 290 € et pour un autre quart, il est supérieur à 99 220 €. Comme cela s'observe chaque année, la dispersion, mesurée par les écarts interquartiles (3^{ème} quartile –

1^{er} quartile), est plus importante pour les exploitations spécialisées dans les autres productions végétales que pour les exploitations spécialisées dans l'élevage bovin lait ou viande. En 2023, la dispersion s'est considérablement réduite au sein des COP et a augmenté chez les autres grandes cultures par rapport à 2022. L'intervalle interquartile passe en effet de 99 000 à 62 000 € pour les COP et de 96 000 à 152 000 € pour les autres grandes cultures. Dernier fait important, en 2023 plus d'un quart des exploitations spécialisées en COP a un EBE/ETP non salarié négatif, malgré le versement des aides.

FOCUS

Des résultats contrastés entre deux spécialisations proches : le groupe des céréales – oléoprotéagineux et le groupe des autres grandes cultures

Dans l'échantillon du RICA 2023, on compte en Normandie 36 exploitations dans l'OTEX COP et 45 dans le groupe des autres cultures.

Ces deux groupes spécialisés dans la production végétale, se distinguent néanmoins par la nature de leur production. En proportion, les céréales à pailles ne représentent que 30% de l'assolement dans l'OTEX autres grandes cultures contre 41% dans l'OTEX COP, les oléagineux (majoritairement le colza) et protéagineux (pois et féveroles) sont également moins présents

dans l'assolement des « autres grandes cultures » où la présence de lin, des pommes de terre et des betteraves sucrières et aussi de cultures légumières font la différence. La deuxième différence notable est la taille de la SAU avec une différence de 40ha en faveur de l'OTEX autres grandes cultures.

Répartition de la surface moyenne des exploitations par culture

	COP		Autres grandes cultures	
	en ha	%	en ha	%
Céréales à paille	72,7	41,0 %	65,1	30,0 %
Oléagineux	24,8	14,0 %	18,3	8,4 %
Protéagineux	17,6	9,9 %	8,2	3,8 %
Betterave sucrière	0,0	0,0 %	16,9	7,8 %
Lin et autres plantes à fibre	12,5	7,0 %	18,2	8,4 %
Pommes de terre	0,2	0,1 %	27,9	12,9 %
Jachères	6,0	3,4 %	3,1	1,4 %
Prairies	15,0	8,4 %	17,1	7,9 %
Autres surfaces fourragères	5,2	2,9 %	5,4	2,5 %
Arboriculture	11,0	6,2 %	10,9	5,0 %
Légumes	1,3	0,7 %	9,9	4,6 %
Luzerne	11,3	6,4 %	15,3	7,1 %
Autres	0,0	0,0 %	0,7	0,2 %
Total	177,6		216,9	

Source : Agreste - RICA 2023

En ce qui concerne les autres grandes cultures, les fermes spécialisées en pommes de terre et en betteraves sucrières ont connu en 2023 des diminutions moins significatives de leurs résultats économiques, principalement grâce à une évolution des prix plus avantageuse (+ 15,0% pour les pommes de terre et + 5,8% pour les betteraves sucrières). La production du lin fibre est très hétérogène : les lins implantés au printemps ont un rendement fibre divisé par 2 entre 2022 et 2023, alors que les lins d'hiver s'en sortent

beaucoup mieux (un peu plus d'1 t de filasse/ha). Le cours de la filasse est historiquement haut (gain de 60% sur 1 an) et franchit le cap des 8€/kg. Les marges brutes estimées (car les récoltes 2023 ne sont pas encore teillées au moment de la collecte des données RICA) seraient à minima 2 fois supérieures à celle du blé voire 5 fois en cas de lin d'hiver. En Normandie, la proportion de lin textile, betterave sucrière et pomme de terre dans l'assolement est clairement discriminante en terme d'EBE par ETP non salarié en 2023.

Méthodologie

Les résultats économiques présentés pour l'année 2023 sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dont la production brute standard est supérieure à 25 000 € dans le cadre du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) du Service de la Statistique et de la Prospective.

En France métropolitaine et pour l'année 2023, l'échantillon comprend 6 969 exploitations, dont 391 en Normandie. Les résultats sont diffusés si le nombre d'exploitations de l'échantillon RICA est supérieur à 20.

Le principal indicateur économique utilisé ici est l'excédent brut d'exploitation (EBE), par actif (ETP) non salarié. Il est calculé à partir de la valeur de la production de l'exercice, augmentée des subventions, diminuée des consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages, ...).

Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte des charges financières et des amortissements. Les impôts au titre des bénéfices ou des revenus d'activité ne sont pas inclus.

Conformément aux règles du RICA et à la différence de la pratique comptable, les cotisations sociales de l'exploitant sont déduites dans le calcul des indicateurs de résultats (RCAI, EBE).

Les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours. En d'autres termes, quels que soient les montants d'aides perçus au cours de l'exercice comptable 2023, seules les subventions reçues au titre de la campagne 2023 sont intégrées dans les données du RICA 2023.

La valeur ajoutée correspond à la différence entre la production de l'exercice nette des achats d'animaux et les consommations intermédiaires.

Les produits bruts par cultures ou animaux comprennent les ventes, la variation de stocks, l'autoconsommation. Pour les produits bruts animaux, ils sont nets des achats d'animaux.

La production de l'exercice comprend les ventes de produits végétaux et animaux, les variations de stocks, l'autoconsommation, la production immobilisée, les produits issus des travaux à façon, de la vente de produits résiduels, des pensions d'animaux, des terres louées prêtes à semer, des autres locations, de l'agritourisme et des produits d'activités annexes.

Les charges d'exploitation comprennent les approvisionnements (engrais, semences et plants, aliments pour animaux, carburants), les travaux et services, les achats divers, les assurances, les frais de personnel salarié, les fermages, les impôts (hors impôts au titre des bénéfices ou des revenus d'activité) et taxes, les dotations aux amortissements.

Le taux d'endettement est défini par le rapport des dettes et de l'actif, hors foncier. Un taux inférieur à 30 % caractérise un endettement faible, de 30 à 50 % modéré, de 50 à 75 % élevé et au-delà de 75 %, très élevé.

Les comparaisons interannuelles sont, sauf mention contraire, calculées sur un échantillon constant constitué d'exploitations présentes à la fois en 2022 et 2023. Les données sont exprimées en réel c'est-à-dire en euros de 2023 (corrigées de l'évolution de l'indice Insee des prix à la consommation).

Les séries longues présentent les valeurs sur l'échantillon complet en € 2023 (valeurs réelles).

Premier quartile = 25 e centile = valeur au-dessous de laquelle se situent 25 % de la population étudiée.

Médiane = valeur au-dessus et au-dessous de laquelle se trouvent 50 % de la population étudiée.

Troisième quartile = 75 e centile = valeur au-dessous de laquelle se situent 75 % de la population étudiée.

Intervalle interquartile = étendue des résultats hors prise en compte du quart des exploitations aux résultats les plus faibles et du quart des exploitations aux résultats les plus élevés.

Site AGRESTE : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/Chiffres-et-analyses/Economie-agricole-et-agroalimentaire/Resultats-economiques-des-exploitations>

Site DRAAF Normandie : <http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Cartes-et-donnees/Statistiques-agricoles/Donnees-economiques>

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire
et de la Souveraineté Alimentaire
DRAAF Normandie
Service Régional de l'Information Statistique et
Économique
6, Bd Général Vanier - 14053 Caen Cedex 4
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Tél : 02.31.24.97.46

Directeur de la publication : Sylvain Vedel
Rédactrice en chef : Hélène Malvache
Rédacteur : Laurent Lamy
Cartographie : Xavier Leclair
Composition : Anne-Marie Geoffroy
Dépot légal : À parution
ISSN : 2728-9664
© Agreste 2026